



Mission Locale
Pays de Saint-Malo

BRETAGNE

Le Projet Stratégique de la Mission Locale du Pays de Saint-Malo

Sommaire

1. L'histoire de la Mission Locale du Pays de Saint-Malo	p.3
2. Les valeurs qui animent les Missions Locales	p.6
2.1. Les valeurs du service public	p.6
2.2. Les valeurs propres à la Mission Locale	p.8
3. Éléments de contexte et dispositifs mis en oeuvre	p.11
4. Diagnostic	p.12
5. Nos orientations stratégiques	p.20
6. Les axes stratégiques	p.24
6.1. Axe 1 : Affirmer et renforcer notre organisation	p.24
6.2. Axe 2 : Sécuriser l'insertion professionnelle des jeunes	p.32
6.3. Axe 3 : Innover et renforcer la coopération territoriale	p.39
7. Glossaire	p.53

1. L'histoire de la Mission Locale du Pays de Saint-Malo

Créée en 1991, dans la dynamique nationale impulsée par les premières politiques publiques en faveur de l'insertion des jeunes, la Mission Locale du Pays de Saint-Malo est née de la volonté conjointe de l'État, des collectivités locales et des acteurs du territoire de répondre aux besoins spécifiques des jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap, sortis du système scolaire, en quête d'un accompagnement vers l'autonomie.

Dès ses débuts, la Mission Locale s'est inscrite dans une démarche de proximité, d'écoute et de co-construction de parcours individualisés. Elle a su évoluer avec son territoire, en s'adaptant aux transformations économiques, sociales et culturelles, et en renforçant ses liens avec les partenaires locaux : entreprises, établissements de formation, structures sociales, services publics, associations...

Le territoire d'intervention de la Mission Locale présente des particularités qui en font un cadre d'action spécifique. Saint Malo et ses alentours sont fortement marqués par le tourisme, le nautisme et les activités portuaires, offrant des opportunités d'emploi saisonnier mais peu de débouchés pérennes pour les jeunes non qualifiés. À l'inverse, le secteur rural du pays malouin souffre d'une relative dispersion de l'offre de services et de formation, et d'un déficit de mobilité qui constitue un frein majeur à l'insertion professionnelle.

Ce territoire, à la fois attractif et inégalitaire, impose de conjuguer proximité, réactivité et innovation sociale. La Mission Locale s'attache ainsi à maintenir un ancrage fort dans les quartiers urbains et les communes rurales, en développant des partenariats étroits avec les collectivités locales, les institutions, les entreprises, les associations et les établissements de formation. Elle se positionne comme un acteur pivot du service public de l'emploi et de l'accompagnement jeunesse, facilitateur de parcours et animateur de projets collectifs favorisant la citoyenneté et l'accès à l'autonomie.

Forte de son histoire, de son expertise territoriale et de l'engagement de ses équipes, la Mission Locale du Pays de Saint-Malo poursuit aujourd'hui son évolution en s'inscrivant dans les dynamiques régionales et nationales, notamment à travers les démarches de labellisation et de coopération avec l'ARML Bretagne et les institutions partenaires.

Elle entend continuer à jouer un rôle moteur dans la prise en compte des besoins des jeunes, et dans l'élaboration de réponses adaptées aux enjeux économiques, sociaux et démographiques du territoire pour les années à venir.

Une histoire de proximité, d'adaptation et d'engagement : la Mission Locale du Pays de Saint-Malo

La Mission Locale du Pays de Saint-Malo voit le jour en 1991, dans un contexte national marqué par une montée du chômage des jeunes et la nécessité de construire des réponses adaptées aux besoins d'une jeunesse en perte de repères. À cette époque, les politiques publiques initient un nouveau modèle d'accompagnement : global, personnalisé, ancré dans les territoires. C'est dans cet élan que la Mission Locale de Saint-Malo est créée, d'abord comme une structure modeste, portée par quelques professionnels engagés, avec pour mission principale de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans.

Les premières années ont été marquées par une structuration progressive, avec une équipe restreinte mais fortement mobilisée, et des partenariats qui se sont tissés peu à peu avec les communes, les organismes de formation, ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi), les entreprises locales et les structures sociales. L'approche « globale » de l'accompagnement, spécificité des Missions Locales, s'est traduite très concrètement dans les pratiques d'accueil : écouter les jeunes, comprendre leur réalité, et construire avec eux des parcours personnalisés prenant en compte l'ensemble des freins à leur insertion. Le travail d'accompagnement s'organise autour d'un principe fondamental : partir des besoins du jeune dans sa globalité, qu'il s'agisse d'emploi, de formation, de logement, de santé ou de mobilité.

Au fil des années 1990, la Mission Locale s'ancre plus profondément dans le tissu local. Elle développe ses services et adapte son offre aux réalités du territoire malouin, marqué par une forte saisonnalité de l'emploi, notamment dans le tourisme, et par des difficultés d'accès à certains droits pour les jeunes éloignés du centre-ville ou sans réseau familial structurant. Elle diversifie également ses modes d'intervention : accompagnement individuel, ateliers collectifs, partenariats renforcés avec les entreprises locales et les organismes sociaux. La Mission Locale s'est développée en même temps que son territoire. Elle a étendu son rayonnement au-delà de la ville de Saint-Malo pour couvrir l'ensemble de l'arrondissement, avec l'ouverture de permanences dans plusieurs communes, afin d'assurer une réelle proximité avec les jeunes, y compris dans les zones plus rurales. Cette période a aussi vu le renforcement de ses compétences avec la montée en puissance de dispositifs d'État comme les CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale), qui ont renforcé le rôle de la Mission Locale comme acteur central de la politique jeunesse.

Au tournant des années 2010, la Mission Locale devient un acteur central des politiques publiques d'insertion. Elle s'implique pleinement dans les dispositifs nationaux tels que la Garantie Jeunes puis le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA), tout en maintenant un accompagnement individualisé adapté aux parcours de chacun. L'organisation interne se professionnalise, les partenariats se renforcent, notamment avec les collectivités territoriales qui deviennent des soutiens essentiels dans le développement de l'offre de services.

Avec l'arrivée du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) dans les années 2020, la Mission Locale du Pays de Saint-Malo entre dans une nouvelle phase. L'approche est toujours plus exigeante, avec un accompagnement

intensif, des objectifs chiffrés, mais toujours le souci de ne pas perdre de vue la dimension humaine du travail social. Parallèlement, la structure s'ouvre à de nouveaux enjeux : inclusion numérique, transitions écologiques, lutte contre les discriminations, accompagnement des jeunes en situation de handicap ou en rupture familiale.

Aujourd'hui, la Mission Locale du Pays de Saint-Malo est un acteur incontournable de l'insertion des jeunes sur son territoire. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, une implantation multisite, et un réseau de partenaires solide et diversifié. Elle intervient dans un contexte en constante évolution, entre mutations économiques, attentes nouvelles des jeunes, et besoins accrus de lien social. Face à ces défis, elle continue de faire vivre ses valeurs fondatrices.

Elle continue de se réinventer pour répondre aux attentes des jeunes et aux mutations du monde du travail. Son histoire est celle d'une adaptation constante, d'un engagement durable, et d'une vision : permettre à chaque jeune, quelles que soient ses difficultés, de trouver sa voie et de construire son avenir.

Les actions des professionnels sont animées par les valeurs du pacte républicain : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité.

Son histoire est celle d'une structure ancrée dans son territoire, en perpétuelle adaptation, avec pour ambition constante de donner à chaque jeune les moyens d'agir sur son avenir.

2. Les valeurs qui animent les Missions Locales

Depuis leur création en 1982, les Missions Locales partagent un socle de valeurs communes qui fondent leur action partout en France. Ces valeurs traversent les territoires, les équipes et les projets, et donnent à chaque Mission Locale sa cohérence dans un réseau national aux réalités locales diverses.

L'accueil inconditionnel des jeunes constitue le premier fondement. Les Missions Locales sont ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans distinction d'origine, de niveau scolaire, de situation sociale ou de statut. Chacun y est accueilli avec respect, sans jugement, dans une logique d'égalité d'accès au service.

L'accompagnement global et personnalisé est une autre valeur clé. Il repose sur la reconnaissance de la complexité des parcours de vie des jeunes et sur la nécessité de proposer des réponses individualisées, en agissant simultanément sur l'emploi, la formation, la santé, la mobilité, le logement, la citoyenneté...

La proximité territoriale est également au cœur de l'identité des Missions Locales. Implantées localement, elles travaillent en lien étroit avec les collectivités, les entreprises, les associations, les institutions, pour proposer des solutions adaptées aux réalités socio-économiques de chaque territoire.

Enfin, les Missions Locales défendent une approche partenariale et coopérative. Elles ne travaillent jamais seules, mais en réseau, dans une logique d'intermédiation et de coordination des acteurs. Elles agissent comme des « assembleurs » de solutions, au service de l'intérêt du jeune.

2.1 Les valeurs de la mission de service public

En tant qu'acteurs de la mission de service public pour l'insertion des jeunes, les Missions Locales sont investies d'un rôle d'intérêt général, qui s'appuie sur des principes fondamentaux.

L'égalité d'accès est un pilier incontournable. Toute jeune personne, quel que soit son parcours, doit pouvoir accéder à un accompagnement de qualité, sans discrimination et dans le respect de ses droits.

La continuité du service implique que l'accompagnement soit stable, régulier, et disponible sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les zones rurales ou prioritaires. Cela garantit que le jeune ne soit jamais laissé seul face aux difficultés.

L'adaptabilité du service est également une exigence. En tant que structures de service public, les Missions Locales ont le devoir de s'adapter aux évolutions du monde professionnel, aux attentes des jeunes et aux mutations sociales. Elles font preuve d'agilité, de créativité et d'esprit d'initiative, en expérimentant de nouvelles pratiques, en intégrant les usages numériques, et en réinterrogeant en permanence leurs modes

d'intervention. Cette capacité d'innovation est essentielle pour offrir un accompagnement pertinent, efficace et en phase avec son temps.

Enfin, la neutralité du service public assure un accompagnement sans pression idéologique, religieuse ou politique, dans le seul intérêt de l'insertion durable des jeunes.

Ces valeurs font de la Mission Locale non seulement un acteur professionnel et engagé, mais aussi un repère fiable et humain pour les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie.

L'ARMLB affirme les valeurs du réseau - source projet stratégique ARMLB 2025.

Les valeurs de l'ARML Bretagne

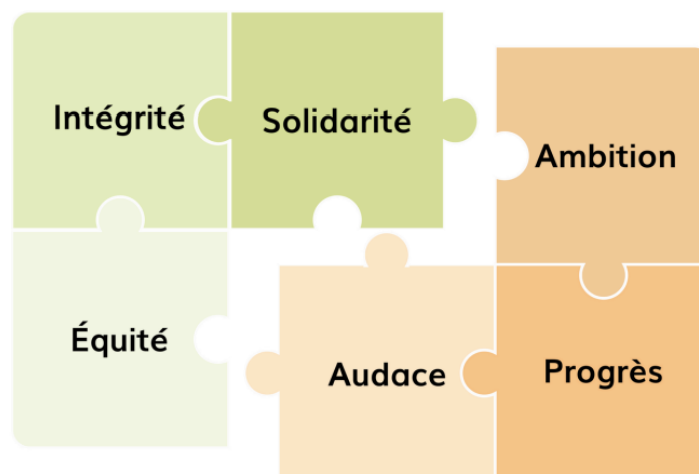
Partie intégrante du réseau des Missions Locales, l'ARML Bretagne incarne à la fois **les valeurs fondamentales du service public français et celles spécifiques à son action régionale.**

Selon **Philippe Labbé**, dans *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes* (2011, p. 119)

«La mission de service public, intimement liée à la poursuite de l'intérêt général, est étayée de principes – qui sont également des valeurs – chacun d'eux ayant des incidences tout à fait concrètes sur la façon de concevoir et de mettre en œuvre les pratiques professionnelles en Mission Locale.»

C'est pourquoi au sein du réseau les valeurs et les principes d'action ci-après structurent notre quotidien.

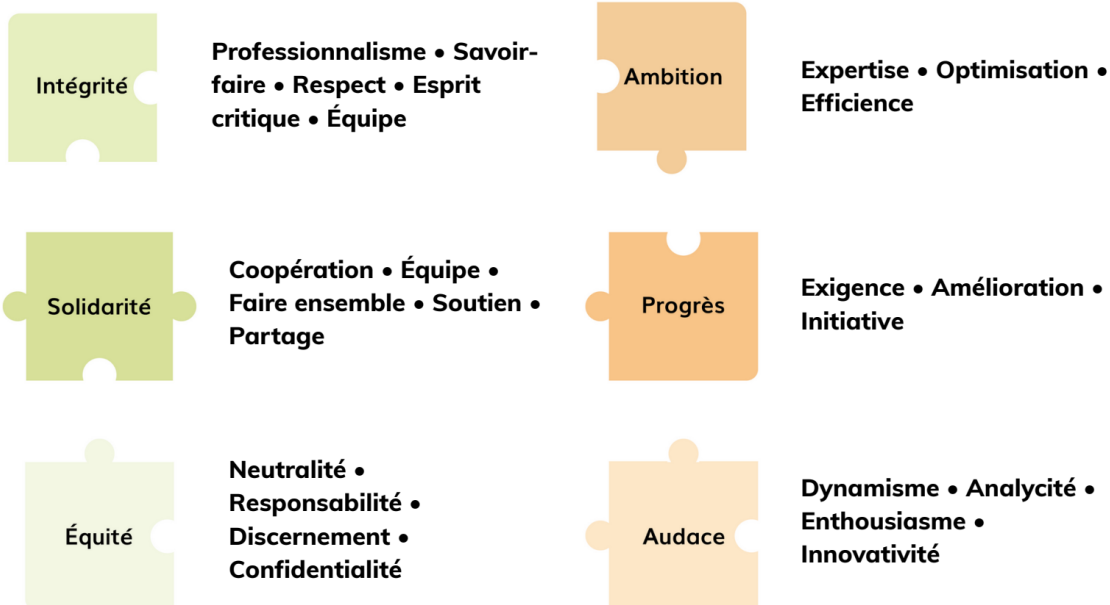
Les valeurs qui guident nos principes d'action :



Ces valeurs constituent le socle de l'engagement et de l'intervention de toutes les personnes impliquées dans l'association.

* Philippe Labbé : ethnologue et docteur en sociologie. a travaillé plus de trente ans dans l'évaluation des politiques publiques (emploi, formation, insertion, développement local).

Nos principes d'action :



Ces principes d'action définissent la manière dont nous concevons et mettons en œuvre nos valeurs, en orientant nos pratiques, en renforçant notre cohésion et en assurant la pérennité de nos engagements.

2.2 Les valeurs qui fondent l'action de la Mission Locale du Pays de Saint-Malo

Les valeurs portées par la Mission Locale du Pays de Saint-Malo sont le fruit d'une réflexion collective. Ce travail approfondi a été mené avec l'ensemble des salariés lors de la session « culture commune » de juin 2021, puis enrichies par les réflexions des élus du Conseil d'Administration, elles constituent le socle partagé de l'action au quotidien. Elles traduisent une vision commune de l'accompagnement des jeunes et du fonctionnement de la structure dans son environnement.

Nos valeurs, au service des jeunes

La Mission Locale du Pays de Saint-Malo place l'humain au cœur de son action. Elle accompagne chaque jeune de 16 à 25 ans et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap, avec bienveillance, engagement et exigence. Elle défend des valeurs profondément humanistes, fondées sur le respect de chacun, l'égalité des chances, la solidarité et la conviction que chaque jeune possède un potentiel à révéler et à valoriser.

Accueil inconditionnel

Tous les jeunes sont les bienvenus, sans distinction. Nous les accompagnons sans jugement, avec respect et écoute.

Accompagnement global et personnalisé

Parce que chaque situation est unique, nous construisons des parcours sur mesure, en tenant compte de toutes les dimensions de la vie du jeune : emploi, formation, santé, logement, mobilité, citoyenneté...

Proximité et ancrage local

Présente sur tout le territoire du Pays de Saint-Malo, notre Mission Locale agit au plus près des jeunes et des réalités locales.

Coopération et réseau

Nous travaillons en partenariat avec les entreprises, les collectivités, les structures sociales et les institutions pour proposer des solutions coordonnées et efficaces.

Adaptabilité et innovation

Nous faisons évoluer nos pratiques pour répondre aux nouveaux besoins, en expérimentant, en innovant, et en plaçant toujours le jeune au centre.

3. Eléments de contexte et dispositifs mis en œuvre

Depuis plusieurs années, le contexte national et territorial dans lequel évolue la Mission Locale connaît d'importantes transformations. La récente Loi pour le Plein Emploi (LPE), promulguée en décembre 2023, vient profondément redéfinir les cadres d'action des acteurs de l'insertion et de l'emploi. Elle renforce le rôle des Missions Locales dans le repérage, l'accompagnement et l'insertion des jeunes, tout en les intégrant davantage dans le réseau national piloté par France Travail. Ce texte instaure également de nouvelles exigences en matière de coordination territoriale, de suivi des parcours et de production d'indicateurs partagés, afin d'améliorer la lisibilité de l'action publique et de mieux répondre aux besoins des publics concernés.

Dans ce contexte, la Mission Locale doit aussi faire face à des réajustements de ses financements publics. Les partenaires institutionnels, qu'il s'agisse de l'État, des EPCI ou du Conseil Départemental, inscrivent désormais leur soutien financier dans une logique de résultats et de contractualisation. Les financements sont progressivement conditionnés à l'atteinte d'objectifs mesurables en matière de retour à l'emploi, de formation ou de mobilisation des jeunes. Ces attentes interviennent dans un cadre budgétaire contraint et dans un territoire marqué par des disparités importantes entre des zones attractives et dynamiques et d'autres plus rurales, où les besoins sociaux demeurent élevés.

Par ailleurs, les financeurs et les partenaires publics attendent de la Mission Locale un renforcement de son rôle d'observatoire des problématiques jeunesse et emploi. Cela implique de disposer d'une capacité renforcée de production et d'analyse de données, permettant de suivre finement l'évolution des publics et des besoins, d'évaluer l'impact des actions menées et de contribuer au pilotage territorial des politiques d'insertion. Ces éléments sont devenus incontournables pour garantir la pertinence de l'action locale, faciliter la mobilisation des partenaires et sécuriser les financements.

Dans cet environnement en mutation, la Mission Locale du Pays de Saint-Malo s'attache à adapter son action et son organisation. Elle travaille à consolider ses partenariats, à ajuster ses dispositifs pour mieux répondre aux spécificités locales et à structurer une gouvernance territoriale plus lisible et partagée. Face aux enjeux de mobilité, de logement, de santé et d'emploi des jeunes, mais aussi à la nécessité de renforcer la coopération entre les acteurs locaux, elle entend poursuivre son rôle de pivot dans l'accompagnement global des jeunes et l'animation du réseau jeunesse et emploi sur le territoire.

Notre mission consiste à la mise en œuvre des dispositifs d'Etat (Contrat Engagement Jeunes, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, Obligation de Formation, Parrainage).

4. Diagnostic

La méthode FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) est un outil d'analyse stratégique largement utilisé pour réaliser des diagnostics de situation, que ce soit dans le cadre d'une organisation, d'un projet ou d'un territoire. Elle repose sur l'identification et la mise en relation de quatre éléments clés : les **forces** et les **faiblesses**, qui relèvent de facteurs internes, ainsi que les **opportunités** et les **menaces**, qui dépendent de l'environnement externe.

Ce croisement permet d'obtenir une vision claire et structurée de la situation actuelle, en mettant en lumière les points forts sur lesquels s'appuyer et les obstacles à anticiper. La méthode FFOM facilite ainsi la définition d'orientations stratégiques et d'actions adaptées aux enjeux identifiés.

Cet exercice a été réalisé lors de divers groupes de travail réunissant des membres du Conseil d'Administration, des salariés, des partenaires économiques locaux, des institutions, des partenaires associatifs, des élus. Ces groupes ont été animés dès l'année 2023.

Le territoire d'intervention de la Mission Locale du Pays de Saint-Malo présente un profil socio-économique contrasté et des enjeux spécifiques en matière d'insertion des jeunes.

Situé entre littoral et ruralité, il conjugue à la fois des dynamiques économiques favorables et des disparités sociales importantes, qui pèsent sur les parcours des 16-25 ans et plus de 29 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Du côté des forces,

L'association :

La Mission Locale bénéficie d'une implantation territoriale consolidée grâce à la création d'antennes à Dol-de-Bretagne et Combourg en 2023, ce qui renforce sa capacité de proximité et d'intervention près des publics en situation d'isolement.

La couverture des 68 communes via les antennes et permanences de la Mission Locale du Pays de Saint-Malo constitue une force. Les 4 EPCI suivantes sont concernées par l'intervention de la Mission Locale :

- Saint-Malo Agglomération,
- Pays de Dol de Bretagne et de de la Baie du Mont Saint-Michel,
- Communauté de Communes de la Bretagne Romantique
- Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude.



Les antennes permettent d'avoir une connaissance plus fine du territoire et d'acter des partenariats institutionnels, économiques et associatifs renforcés au bénéfice des jeunes.

La Mission Locale dispose désormais d'une équipe dédiée aux appels à projets en réponse à la fragilité de notre modèle économique liée à la dépendance aux politiques publiques et financements publics.

Ces appels à projets amènent la structure à expérimenter divers dispositifs innovants autour du repérage par exemple.

Notre métier :

Le développement des compétences des collaborateurs via la Méthode d'Accompagnement et de Pilotage des Parcours d'Insertion, permet de s'adapter aux évolutions générationnelles.

"La méthode d'Accompagnement et de Pilotage des Parcours d'Insertion" (MAPPI®), mobilisée pour l'ensemble des professionnels accompagnants en 2024, repose sur une approche pragmatique et structurée de l'accompagnement des parcours d'insertion sociale et professionnelle. Elle s'appuie sur :

1. **L'ingénierie de projet appliquée à l'accompagnement**, en considérant chaque parcours comme un projet à co-construire avec la personne accompagnée.
2. **Les théories de l'engagement**, qui permettent de créer et maintenir l'adhésion active des personnes à leur démarche.

3. **Une posture professionnelle spécifique**, basée sur la participation, l'autonomie, et le respect du rythme et des décisions de la personne.
4. **Un cadre méthodologique commun** destiné à professionnaliser les pratiques, faciliter la collaboration entre acteurs et structurer l'intervention autour d'un objectif clair et mesurable.

Elle s'articule autour de **trois dimensions fondamentales** :

1. **Le résultat** : viser l'atteinte d'un objectif concret et mesurable pour la personne, à travers un projet de parcours réfléchi et piloté
2. **La relation** : instaurer une relation respectueuse de la personne, de son rythme et de ses choix, en renforçant son autonomie et son pouvoir d'agir.
3. **La pédagogie** : mobiliser des méthodes actives, des outils partagés et des stratégies d'engagement pour permettre à la personne de devenir actrice de son parcours.

La méthode développe **le concept de pilotage de parcours** : une mission spécifique qui consiste à organiser, coordonner et ajuster les différentes étapes du parcours, en mobilisant les ressources du territoire et en assurant la cohérence des actions. Le pilote de parcours agit comme un chef de projet, garant du sens global, du cadre, du suivi, et du travail collaboratif entre professionnels, tout en maintenant la personne au centre du processus. »

Enfin, les interventions régulières dans les établissements scolaires (lycées) via les prestations dans le cadre de l'obligation de formation (dispositifs Ambition Emploi, Avenir Pro, PAFI TDO), constitue un levier important pour prévenir le décrochage et sécuriser les parcours.

Du fait de sa situation géographique, elle peut également s'appuyer sur la possibilité de tisser des liens et de mutualiser certaines actions avec les Missions Locales voisines, notamment sur les thématiques transversales de la mobilité et de l'emploi, renforçant ainsi sa capacité à structurer des réponses à l'échelle interterritoriale.

Cependant, des fragilités subsistent.

La couverture territoriale reste incomplète, avec peu de lieux de permanence sur des secteurs comme Pleine-Fougères et ses environs. Le développement du maillage partenarial demande du temps et nécessite un travail de mobilisation et de structuration pour renforcer la coopération locale. L'intervention de la Mission Locale peine encore à s'adapter pleinement aux spécificités de certains Quartiers Prioritaires de la Politique de la ville (QPV), où le lien avec les jeunes via l'animation partenariale reste insuffisant.

Par ailleurs, la réduction de la masse salariale et le manque de compétences spécifiques dans des domaines comme la parentalité et le handicap limitent la capacité d'accompagnement global de l'association. La pluridisciplinarité des compétences, bien que précieuse, nécessite un équilibre et une organisation adaptée.

En effet, la Mission Locale s'est vu déléguer l'accompagnement des jeunes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Actif en 2020, par les services du Département. Ceci impliquant une agilité des compétences professionnelles, nécessitant une mise à niveau via la formation entre autres.

La pair-aidance (entraide entre jeunes) reste peu développée, tout comme l'exercice de la fonction d'observatoire local, pourtant essentielle pour anticiper et ajuster les interventions.

La stratégie associative et partenariale reste encore trop peu partagée à l'échelle du territoire, ce qui freine la lisibilité de l'action et la structuration d'une gouvernance territoriale cohérente.

Enfin, les modalités de participation et de calcul des contributions des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale nécessitent clarification et harmonisation.

Dans l'environnement externe, plusieurs opportunités se dessinent.

Le vieillissement de la population ouvre des perspectives d'emploi dans les secteurs de l'aide à la personne, pouvant être favorisées par des dispositifs de découverte des métiers et de formation. Les métiers en tension sur le territoire représentent également des débouchés immédiats, et l'expertise de la Mission Locale dans le rapprochement entre jeunes et entreprises constitue un levier à valoriser.

La part importante de jeunes décrocheurs, bien qu'elle constitue une problématique, souligne une forte attente et légitime l'intervention de la Mission Locale.

Le territoire bénéficie de ressources économiques différenciées selon les EPCI.

La proximité des points d'accueil de la Mission Locale facilite la prise de contact avec les jeunes, et la reconnaissance de son expertise pour la jeunesse renforce sa légitimité à coordonner les acteurs locaux.

Certaines dynamiques, comme l'identification de Zones France Ruralités Revitalisation (ZFRR), peuvent également être exploitées pour développer des actions spécifiques et renforcer les coopérations intercommunales.

Enfin, le besoin de partage d'expertises et de structuration d'un réseau jeunesse sur le Pays de Saint-Malo constitue une opportunité pour positionner la Mission Locale en tant que chef de file et animateur territorial.

À l'inverse, plusieurs menaces doivent être prises en compte.

Une part non négligeable de jeunes échappe encore à l'accompagnement, par manque d'information ou de mobilisation. Le système local demeure fragmenté, avec un déficit de coopération et une faible lisibilité des dispositifs pour les jeunes et certains acteurs institutionnels.

Les demandes publiques, notamment liées aux réformes comme la Loi Plein Emploi et le pilotage par France Travail, tendent à standardiser les dispositifs et à exercer une pression accrue sur les Missions Locales, en conditionnant les financements à des objectifs chiffrés parfois peu adaptés à la réalité des publics accompagnés.

La question de la mobilité et du logement reste un frein majeur à l'insertion, de manière différenciée dans les zones rurales et périurbaines mal desservies et dans les zones à fortes tensions. **La proportion de jeunes décrocheurs aggrave la difficulté d'accès à l'emploi et à la formation, et les modes de financement basés prioritairement sur le retour à l'emploi rapide sont parfois en inadéquation avec les parcours plus longs et complexes des jeunes en difficulté.**

Le territoire souffre également d'un manque de structuration d'un réseau jeunesse à l'échelle du Pays de Saint-Malo, et d'importantes disparités géographiques et sociales entre les EPCI. **Les zones où les besoins sont les plus importants sont aussi celles où les contraintes financières pèsent le plus, limitant la capacité d'action des collectivités locales.**

Enfin, les offres de mobilité sont différenciées d'un EPCI à l'autre, et les attentes des financeurs en matière de nombre de jeunes accompagnés, de qualité des parcours et d'indicateurs de résultats posent des défis en termes de gouvernance, de reporting et de coordination.

Ce diagnostic met en évidence des ressources solides et des opportunités, mais également des fragilités structurelles et organisationnelles qu'il convient de lever. Il confirme la nécessité pour la Mission Locale de consolider ses partenariats, de renforcer son maillage territorial et d'adapter ses pratiques aux spécificités locales. Le développement de coopérations, la montée en compétence sur des thématiques émergentes, et la formalisation d'un récit commun et partagé à l'échelle du territoire sont autant de leviers essentiels pour affirmer le rôle pivot de la Mission Locale dans l'accompagnement global des jeunes et l'animation du réseau jeunesse et emploi.

Ce diagnostic FFOM met en lumière les atouts et fragilités de la Mission Locale sur son territoire d'intervention, ainsi que les dynamiques externes qui influencent son action. Il ressort une réelle capacité d'innovation et d'adaptation, avec des expertises reconnues, des antennes stratégiquement implantées et un accompagnement individualisé apprécié des jeunes. Cependant, ces forces sont contrebalancées par des disparités territoriales, un maillage partenarial encore en construction et des compétences à renforcer dans certains champs spécifiques comme la **parentalité et le handicap.**

Cette analyse appelle donc à renforcer la stratégie collective, à formaliser un récit commun et à positionner la Mission Locale comme un acteur incontournable et agile face aux enjeux de jeunesse, de l'emploi et de la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire.

Notre activité 2024, Notre équipe 2025

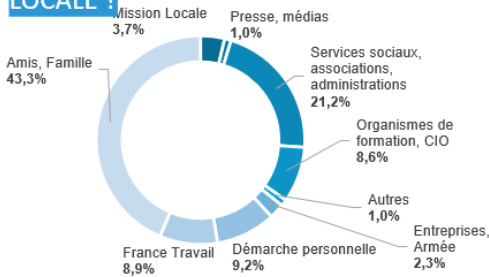
ACTIVITÉ 2024

L'année 2024 a été marquée par :

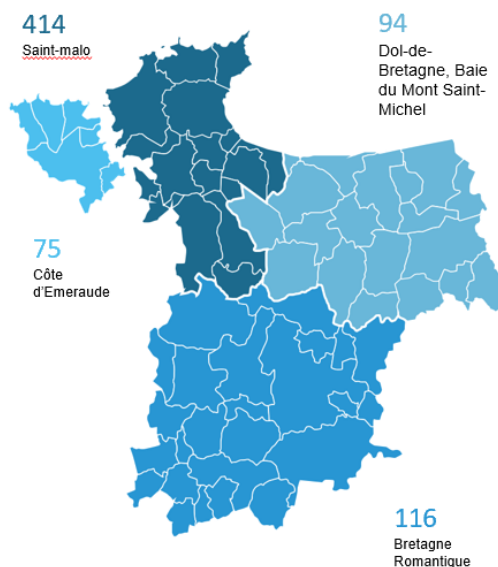
- L'accueil des nouveaux jeunes équivalent à celui de l'an dernier,
- L'augmentation des nouveaux mineurs accueillis : 26.3% en 2024 contre 19.3% en 2023,
- L'augmentation légère du premier accueil des femmes par rapport aux hommes : 50.4% en 2024 contre 48.5% en 2023,
- Une demande de jeunes en 1er accueil toujours à dominante sociale (33.9% des demandes) et qui évolue vers l'emploi (27.5% des demandes),
- Une légère baisse des jeunes accompagnés de 2.6% par rapport à 2023,
- Une augmentation des mineurs accompagnés de 15.3%, et des bénéficiaires d'une RQTH accompagnés de 25.6% par rapport à 2023.

5 579 jeunes en contact
1 619 jeunes accompagnés
dont
699 nouveaux jeunes

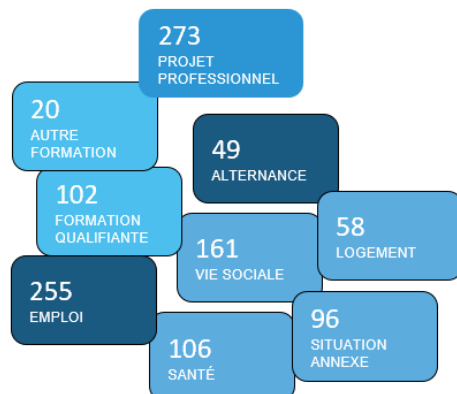
COMMENT LES JEUNES ONT-ILS CONNU LA MISSION LOCALE ?



QUELLES SONT LES EPCI DE RATTACHEMENT DES JEUNES EN 1ERS ACCUEILS ?



POURQUOI VIENNENT-ILS ?



L'Equipe de la Mission Locale au 26/08/2025

Support à
l'activité

Référent i-milo
Fabienne Liberal

**Innovation sociale &
territoire**

Tiphaine Ravary

Activité

Coordination d'équipe:

Cloé Blanc - Anne Billon

1er accueil

Maryse Deléhant – Chargée d'accueil

Yann Vincent – CISP 1^{er} Accueil Physique - Anabelle Bouvier – CISP 1^{er} Accueil

Accompagnement

Saint Malo

Sophie Dirson – CISP
Géraldine Emery – CISP
Marie Nivolle – CISP
Rodolphe Dudouit – CISP
Anne-Marie Rakotoarivony-
Assistante administrative

Territoires

*Justine Cocagne – Animation de territoire
– CISP BAIE/CCBR
Elise Vercher CISP (remp Benoit Baumel)
– BAIE/CCBR
Karine Lemoine – CISP Dinard Pleurtuit –
Tinténiac – Saint Malo*

Emploi

Caroline Juhel – responsable d'équipe
Sandrine Poirret
Orlane Coupigny (alternante sept 2025)

Support à la
structure

Sylvie Le Calvez
Karine Gautier
Mikael Mercerie

Directrice
Anne-Sophie Guérin

Gouvernance

Point Accueil Ecoute Jeunes

Paul POINCHEVAL
Audrey DIONNET

4. Nos orientations stratégiques

Face aux mutations du territoire, aux évolutions des besoins des jeunes et aux exigences des politiques publiques, la Mission Locale du Pays de Saint-Malo affirme une stratégie structurée autour de trois axes majeurs. Ces orientations viennent consolider son rôle d'acteur central de l'accompagnement des jeunes et de l'animation territoriale, tout en réaffirmant ses valeurs et sa capacité d'innovation. Le développement des compétences psychosociales (CPS) sera au cœur de nos actions. Le développement des CPS est d'ailleurs perçu par nos parties prenantes que sont la Région Bretagne par exemple mais plus récemment les institutions scolaires, comme un levier essentiel pour la santé publique, favorisant le bien-être, la réussite éducative, l'insertion professionnelle.



Axe 1 : Affirmer notre identité et renforcer notre organisation

La Mission Locale souhaite affirmer son identité en renforçant son positionnement de service public de proximité au service de tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans distinction de parcours ni de territoire. Cette ambition se traduira par la mise en place d'une fresque de l'accueil et de l'accompagnement harmonisé et fidèle aux valeurs de l'association, garantissant un accès équitable à l'information, à l'orientation et aux ressources pour tous les jeunes du territoire.

L'organisation interne sera également consolidée à travers une révision de l'organigramme, la mise à jour des fiches de poste, et la désignation de référents pour les thématiques prioritaires (formation, santé, mobilité, logement). Des instances internes seront créées ou actualisées afin de favoriser l'échange, la cohésion d'équipe et la capitalisation des pratiques.

Par ailleurs, la Mission Locale souhaite valoriser son action et son histoire en construisant un récit commun qui sera partagé à travers une communication renforcée et mutualisée, tant en interne qu'auprès des partenaires et des jeunes.

Axe 2 : Sécuriser l'insertion professionnelle des jeunes

Dans un contexte où l'accès à l'emploi reste inégal et parfois précaire pour les jeunes, la Mission Locale s'engage à proposer une offre de service différenciée et adaptée aux parcours professionnels. Elle développera notamment un **accompagnement renforcé pour les jeunes accédant à des emplois durables** (CDI ou CDD de plus de trois mois), en structurant des processus spécifiques et en s'appuyant sur les ressources du Fonds Social Européen (FSE) pour soutenir ces parcours. La Mission Locale renforcera son partenariat avec CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) par le développement d'actions spécifiques.

La dimension intergénérationnelle sera développée à travers le déploiement du parrainage, en mobilisant actifs et retraités au service des jeunes en recherche d'emploi, avec le recrutement d'un ou une alternante pour piloter cette action.

Le pilotage des portefeuilles des conseillers emploi mais aussi généraliste doit permettre un suivi renforcé à destination des jeunes.

L'équipe emploi proposera des actions de découverte des environnements professionnels (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel, visites d'entreprises) via les entreprises partenaires de la Mission Locale, elle s'appuiera également sur les offres de France Travail et des partenaires locaux (Société Nautique de la Baie de Saint-Malo, Union Sportive de Saint Malo).

Axe 3 : Innover et renforcer la coopération territoriale

Consciente que l'accompagnement des jeunes ne peut se concevoir qu'en lien étroit avec son environnement, la Mission Locale entend nourrir et structurer l'écosystème jeunesse local. **Un temps partenarial jeunesse** sera organisé régulièrement pour favoriser la rencontre, le partage d'expériences et la définition d'actions communes.

La Mission Locale investira pleinement sa mission d'observatoire en produisant et en partageant des analyses régulières sur la situation des jeunes du territoire, à destination des partenaires et des institutions, via des enquêtes et des collecteurs de données.

Elle poursuivra et développera ses coopérations territoriales : organisation de temps d'échange, veille partagée sur les problématiques jeunesse, interventions d'experts, réponses communes aux appels à projets et actions concertées sur le territoire.

Par ailleurs, la Mission Locale renforcera son rôle d'appui et d'expertise locale, à travers le développement du lien avec des partenaires et sa présence renforcée dans les Quartiers Prioritaires de la Ville.

6.1 Axe Stratégique 1 : Affirmer et renforcer notre organisation

Dans le cadre de son projet stratégique, la Mission Locale souhaite affirmer son positionnement sur le territoire et renforcer son organisation interne. L'objectif est de garantir à chaque jeune un service homogène, lisible et de qualité, tout en structurant les modalités de travail en équipe et en consolidant la gouvernance de la structure. Cet axe vise également à améliorer la visibilité de la Mission Locale auprès des jeunes, des partenaires et du grand public, et à favoriser un meilleur maillage territorial.

Objectif	Actions	Priorité	Echéance
Renforcer notre organisation	Ecrire les procédés d'accueil et d'accompagnement afin d'harmoniser les pratiques	Élevée	2025
	Créer une instance d'échange et/ou de partage	Élevée	2025
	Développer le rôle de facilitateur, développer les liens entre les jeunes et les partenaires...	Intermédiaire	2026
	Mise en place d'un organigramme clair et partagé	Élevée	2025
	Instaurer des instances internes	Élevée	2025
Affirmer notre identité	Organiser une journée Portes Ouvertes	Intermédiaire	2026
	Mobiliser davantage le mini-bus Mission Locale pour aller vers les communes les plus éloignées et ainsi être identifié sur les territoires par les divers acteurs (mairies, espaces jeunes, ...)	Elevée	2026

Chacune des actions programmées pour 2025-2027 sont amenées à être détaillées.

Les impacts seront mesurés par les indicateurs spécifiques de chaque action dans le Plan d'Amélioration Continue.

Ecire les procédés d'accueil et d'accompagnement

QUOI	Formaliser et harmoniser les procédures d'accueil des jeunes et de leur accompagnement, pour garantir une qualité de service uniforme.
Objectif détaillé	Structurer et formaliser des procédures d'accueil et d'accompagnement pour garantir à chaque jeune un service homogène et de qualité, quel que soit le lieu ou le conseiller. Cela permettra de clarifier les rôles de chacun, de sécuriser les parcours, de limiter les écarts de pratique, et de poser un cadre commun reconnu par l'ensemble des équipes.
QUI	Référente Qualité, Directrice, les Responsables de Secteurs et les Conseillers Volontaires
QUAND	Lancement en septembre 2025 – 2026 - 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un état des lieux des pratiques existantes • Animer des ateliers participatifs avec les équipes dans le but de créer une Fresque de l'accueil et de l'accompagnement • Rédiger les process et les valider dans les différentes instances • Diffuser et former l'équipe à leur utilisation
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Une qualité de service renforcée • Des équipes sécurisées et outillées dans leurs missions • Des parcours jeunes plus lisibles et efficaces

Créer une instance d'échange et/ou de partage

QUOI	Mettre en place un temps régulier pour que les conseillers partagent leurs expériences, outils et méthodes. Afin qu'ils harmonisent leurs pratiques autour du déploiement de la méthode MAPPI
Objectif détaillé	Mettre en place un espace de dialogue et de partage entre conseillers pour favoriser la transmission d'expériences, valoriser les initiatives locales, et construire progressivement une culture commune d'intervention. Cette instance contribuera à développer la cohésion d'équipe et à améliorer les pratiques professionnelles par l'apport de solutions issues du terrain, par l'intervention de personnes extérieures.
QUI	Responsables de secteur, les conseillers, des intervenants extérieurs.
QUAND	2025 – 2026 - 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Définir le format et les objectifs. • Planifier les premières rencontres. • Prévoir une synthèse partagée à chaque séance.
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Un sentiment d'appartenance et d'entraide. • Une capitalisation des bonnes pratiques. • Une amélioration continue des accompagnements proposés aux jeunes.

Développer le rôle de facilitateur, développer le lien entre les jeunes et les partenaires	
QUOI	Mobiliser une offre globale (emploi, formation, logement, mobilité, santé...) en s'appuyant sur nos partenaires
Objectif détaillé	Construire une offre complémentaire à l'accompagnement emploi-formation afin de répondre aux besoins exprimés des jeunes (santé, mobilité, citoyenneté, culture, sports, loisirs...). Cette action permettra de renforcer le rôle de la Mission Locale comme structure ressource et facilitatrice sur le territoire.
QUI	Directrice, Chargée de projet, conseillers référents thématiques, partenaires
QUAND	2026 - 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les besoins des jeunes via des questionnaires • Identifier les partenaires locaux et les ateliers qu'ils peuvent proposer • Construire un calendrier d'actions culturelles, sportives, de prévention santé, d'emploi et de formation
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Un accompagnement global des jeunes • Des partenariats renforcés avec les acteurs locaux, avec notamment un appui selon les expertises des partenaires • Une attractivité renforcée de la Mission Locale auprès des jeunes

Mettre en place un organigramme clair et partagé	
QUOI	Créer et diffuser un organigramme fonctionnel et nominatif. Rédiger les fiches de postes ainsi que les fiches de mission par référence.
Objectif détaillé	Clarifier l'organisation interne en définissant les fonctions, les missions et les liens hiérarchiques et fonctionnels de chacun dans un organigramme lisible et à jour. Cet outil permettra de sécuriser les positionnements, de faciliter les circuits de décision et d'améliorer la communication interne.
QUI	Directrice, référente Ressources Humaines, Responsables de secteurs
QUAND	Fin 2025 – 2026 - 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un schéma fonctionnel • Valider en comité de direction • Afficher dans les locaux et diffuser en version numérique à toute l'équipe.
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Des responsabilités mieux identifiées • Moins de confusion ou de redondance dans les missions • Une meilleure lisibilité pour les équipes et les partenaires

Instaurer des instances internes	
QUOI	Mettre en place des instances internes à échéances régulières, afin que chacune ait une fonction bien définie et lisible par tous.
Objectif détaillé	Mettre en place des espaces d'échange réguliers en interne, afin d'améliorer la circulation de l'information, de co-construire des décisions et de garantir la cohérence des actions. Ces instances favoriseront l'implication des équipes et permettront de mieux anticiper les besoins et ajuster les actions.
QUI	L'ensemble des membres de l'équipe se retrouveront dans une des instances proposées.
QUAND	Fin 2025 – 2026 - 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les instances à mettre en place et leur rôle • Définir la composition, la fréquence et les ordres du jour • Organiser les premières séances • Evaluer le fonctionnement au bout de 6 mois et réajuster au besoin
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Une gouvernance participative • Des équipes mieux informées et impliquées • Une meilleure coordination des actions et projets

Organiser une journée Portes Ouvertes	
QUOI	Faire découvrir la Mission Locale et ses services au grand public et aux partenaires
Objectif détaillé	Faire connaître la Mission Locale et valoriser ses services et actions auprès du grand public, des partenaires et des jeunes. Cette journée permettra de renforcer la notoriété de la structure, de susciter de nouveaux partenariats et de faciliter l'accès des jeunes éloignés à ses services.
QUI	Chargée de projet, directrice et les membres de l'équipe
QUAND	2026 - 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Définir le programme et les animations • Mobiliser les partenaires • Communiquer largement en amont
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Une visibilité accrue de la Mission Locale sur son territoire • Une meilleure compréhension de son rôle et de ses missions • Un élargissement du réseau de partenaires

Mobiliser davantage le van	
QUOI	Déployer la présence du van dans les communes rurales éloignées.
Objectif détaillé	Renforcer la présence territoriale de la Mission Locale dans les communes rurales ou isolées en organisant des maraudes. Cette démarche permettra d'aller au-devant des jeunes les plus éloignés des services et de favoriser l'accès à l'information et à l'accompagnement.
QUI	Chargée de projet et éducateur spécialisé/psychologue du Point Accueil Ecoute Jeune
QUAND	Démarrage fin 2025 – 2026 - 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les communes prioritaires et les lieux d'accueil potentiels. • Planifier un calendrier de permanences. • Communiquer via les mairies et réseaux sociaux.
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Une réduction des inégalités territoriales d'accès au service. • Une présence renforcée dans les territoires ruraux. • Une dynamique partenariale renforcée dans les communes visitées.

6.2 Axe stratégique 2 : Sécuriser l'insertion professionnelle des jeunes

Favoriser l'accès et le maintien durable des jeunes dans l'emploi en renforçant l'accompagnement avant, pendant et après l'intégration professionnelle, en multipliant les opportunités de découverte des métiers et en mobilisant un réseau de partenaires engagés.

Objectif	Actions	Priorité	Echéance
Sécuriser l'intégration professionnelle des jeunes	Renforcer l'accompagnement du jeune en entreprise	Intermédiaire	2026
	Accompagner le jeune dans son parcours vers l'apprentissage pour sécuriser son parcours	Intermédiaire	2026
	Mettre l'accent sur un suivi renforcé des jeunes	Élevée	2025
Permettre aux jeunes de mieux connaître le monde professionnel local	Déployer le parrainage	Élevée	2025
	Multiplier les actions de découverte des environnements professionnels	Élevée	2025

Chacune des actions programmées pour 2025-2027 sont amenées à être détaillées.

Les impacts seront mesurés par les indicateurs spécifiques de chaque action dans le Plan d'Amélioration Continue.

Renforcer l'accompagnement du jeune en entreprise	
QUOI	Sécuriser et pérenniser l'insertion professionnelle des jeunes en renforçant leur accompagnement tout au long de leur parcours en entreprise, tout en impliquant activement les employeurs et les tuteurs.
Objectif détaillé	<p>Assurer un accompagnement individualisé du jeune avant son entrée en poste, au moment de sa prise de fonction, puis durant les premières semaines/mois, afin de sécuriser son intégration et favoriser une insertion professionnelle durable.</p> <p>Mettre en place une médiation réactive et bienveillante en cas de difficultés entre le jeune et l'entreprise, pour prévenir les ruptures et maintenir un dialogue constructif.</p> <p>Soutenir le maintien dans l'emploi en apportant un suivi renforcé et adapté aux besoins du jeune comme à ceux de l'employeur, notamment durant la phase de démarrage.</p> <p>Reconnaître, soutenir et valoriser le rôle des tuteurs et des employeurs partenaires, en les impliquant pleinement dans le parcours d'accompagnement du jeune.</p>
QUI	Equipe Emploi
QUAND	Début 2026 - 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les employeurs qui souhaiteront s'associer à cette démarche • Création d'une charte tripartite entre le jeune, l'entreprise et la Mission Locale (livret d'accueil, contacts utiles, fiches de suivi). • Mise en place de temps d'échange réguliers avec le jeune d'une part, avec l'employeur d'autre part, et des temps communs. • Réaliser des temps de bilans (intermédiaires et finaux) réguliers avec chacune des parties
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse du taux de ruptures précoces de contrats. • Meilleure fidélisation des jeunes en emploi. • Meilleure satisfaction des entreprises partenaires.

Accompagner le jeune vers l'apprentissage et sécuriser son parcours	
QUOI	Favoriser l'accès et la réussite des jeunes en contrat d'apprentissage en leur proposant un accompagnement renforcé, individualisé et tripartite (jeune – centre de formation – entreprise), afin de prévenir les ruptures et de garantir une insertion professionnelle durable.
Objectif détaillé	<p>Préparer efficacement le projet d'apprentissage du jeune en lui faisant découvrir concrètement les métiers, les conditions de travail et les attendus en entreprise, en lien avec le centre de formation et les employeurs.</p> <p>Mieux connaître les centres de formation et les référents pédagogiques pour construire des partenariats solides et proposer des parcours adaptés à chaque profil.</p> <p>Renforcer la médiation et la coordination entre le jeune, l'entreprise et le CFA grâce à l'intervention d'un conseiller référent qui assure un suivi personnalisé et facilite les échanges tout au long du contrat.</p> <p>Sécuriser les premières étapes du parcours (période de formation, recherche d'employeur, intégration dans l'entreprise) pour éviter les ruptures précoces.</p> <p>Accompagner le jeune dans la recherche d'une entreprise d'accueil en fonction de son projet professionnel, de son rythme d'apprentissage et des besoins identifiés sur le terrain.</p> <p>Outiller les entreprises et les centres de formation sur les problématiques rencontrées par les jeunes (motivation, mobilité, adaptation, rythme alterné, etc.) pour renforcer la qualité de l'accueil et de l'encadrement.</p>
QUI	Equipe Emploi
QUAND	2026 - 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et mobilisation des jeunes • Immersion avec la découverte du métier et en parallèle découverte de la formation et du centre de formation • Mise en relation Jeune-CFA-Entreprise • Suivi tripartite régulier effectué par la Mission Locale
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du taux de rupture des contrats d'apprentissage.

- Meilleure adéquation entre le jeune, le métier visé, l'entreprise et le centre de formation.
- Renforcement des coopérations entre les acteurs de l'alternance (CFA, entreprises, conseillers).
- Augmentation du nombre de jeunes accédant à l'apprentissage avec un projet solide et réaliste.
- Amélioration de la qualité de l'intégration en entreprise et du suivi en formation.
- Valorisation du rôle des conseillers comme acteurs-clés de la sécurisation des parcours en alternance.

Mettre l'accent sur un suivi renforcé des jeunes	
QUOI	Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes en leur proposant un accompagnement personnalisé, renforcé et coordonné entre les différents conseillers de la structure, afin de prévenir les ruptures et d'accélérer l'accès à l'emploi ou à la formation.
Objectif détaillé	<p>Proposer un accompagnement régulier, individualisé et réactif à chaque étape du parcours, en tenant compte du rythme et des besoins spécifiques de chaque jeune.</p> <p>Assurer une coordination fluide entre les conseillers généralistes et les conseillers emploi, pour garantir la cohérence des actions mises en place et éviter les ruptures dans la prise en charge.</p> <p>Instaurer des points d'étape réguliers pour évaluer les avancées, réajuster le parcours si nécessaire, et renforcer la mobilisation du jeune.</p> <p>Identifier en amont les situations à risque de rupture (décrochage, désengagement, problèmes périphériques...) pour pouvoir intervenir rapidement et de manière adaptée.</p>
QUI	Equipe Emploi
QUAND	2026 - 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la coordination entre l'accompagnement global et l'accompagnement emploi • Détecter et prévenir les ruptures de parcours avec la mise en place d'un suivi renforcé
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la continuité et de la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes. • Réduction du nombre de ruptures de parcours (notamment après une entrée en emploi ou en formation). • Meilleure articulation entre les logiques d'accompagnement global et d'accès à l'emploi. • Meilleure satisfaction des jeunes accompagnés (clarté, réactivité, stabilité de la relation). • Mobilisation renforcée des jeunes dans leur parcours d'insertion

Déployer le parrainage	
QUOI	Renforcer l'insertion professionnelle des jeunes les plus éloignés de l'emploi en leur offrant un accompagnement individualisé par un professionnel bénévole, vecteur de soutien, de conseils et de mise en réseau.
Objectif détaillé	<p>Offrir à chaque jeune qui en a besoin le soutien d'un parrain ou d'une marraine, afin de l'aider à prendre confiance, définir son projet et s'approprier les codes du monde professionnel.</p> <p>Structurer et animer un réseau de parrains et marraines engagés, issus de divers secteurs d'activité, et valoriser leur rôle dans l'accompagnement des jeunes.</p> <p>Faciliter l'accès à des conseils concrets sur les métiers, les recrutements et la culture d'entreprise, en complément du travail mené par les conseillers.</p>
QUI	Une alternante équipe emploi
QUAND	Fin 2025 – 2026 – 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les jeunes pouvant bénéficier d'un parrainage • Recruter et fidéliser un réseau de parrains/marraines • Assurer la mise en relation et le suivi du binôme • Valoriser l'engagement des parrains et des jeunes : Mettre en avant les réussites (témoignages, événements, communication locale), proposer des temps de rencontre entre parrains et animer la dynamique du réseau
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Accélération de l'accès à l'emploi des jeunes accompagnés. • Renforcement de leur posture professionnelle et de leur confiance en eux. • Développement d'un réseau de partenaires économiques impliqués dans l'insertion. • Pérennisation du parrainage comme outil d'ouverture et de soutien pour les jeunes

Multiplier les actions de découverte des environnements professionnels	
QUOI	Favoriser l'élargissement des choix professionnels et l'orientation active des jeunes en leur proposant des expériences concrètes de découverte des métiers et des secteurs locaux, tout en renforçant les liens avec les acteurs économiques du territoire
Objectif détaillé	Donner aux jeunes une meilleure connaissance des métiers, des secteurs d'activité et des opportunités concrètes sur le territoire, pour leur permettre de construire un projet réaliste. Valoriser les entreprises locales et les secteurs porteurs en créant des temps d'échange, de rencontre et d'immersion. Travailler sur les freins à la mobilité géographique et professionnelle, en déconstruisant les représentations et en favorisant la mise en mouvement des jeunes.
QUI	Equipe Emploi
QUAND	2025 – 2026 - 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des immersions et visites d'entreprises locales • Créer des temps de rencontre avec les professionnels • Mobiliser les partenaires emploi-formation • Accompagner les jeunes dans leur mobilité
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes mieux informés et plus confiants dans leur projet professionnel. • Accès élargi aux secteurs en tension ou mal connus. • Renforcement des liens entre jeunes, entreprises, organismes de formation et structures d'accompagnement. • Réduction des freins liés à la mobilité et à l'autocensure.

6.3 Axe stratégique 3 : Innover et renforcer la coopération territoriale

Consolider et animer un écosystème jeunesse local dynamique, structuré et innovant en renforçant les coopérations entre acteurs, en développant des actions partenariales et en affirmant le rôle d'observatoire et d'expertise de la Mission Locale.

Objectif	Actions	Priorité	Echéance
Consolider et animer l'écosystème jeunesse local	Organiser un temps partenarial jeunesse	Intermédiaire	2026-2027
	Maintenir et animer un réseau actif de partenaires autour des problématiques jeunesse	Intermédiaire	2026-2027
	Organiser un événement Défi Police 16-25 ans, pour l'édition 2025, autour des métiers de la Police (à réitérer)	Élevée	2025
	Organiser un événement Défi Mer 16-25 ans, autour des métiers de la filière mer en lien avec la Route du Rhum 2026	Intermédiaire	2026
	Mise en place d'une Prépa Avenir Jeunes Québec	Élevée	2025 - 2026
Affirmer le rôle d'Observatoire jeunesse	Consolider la collecte et l'analyse des données jeunesse sur les territoires	Élevée	2026 - 2027
Renforcer son rôle d'appui et d'expertise	Positionner la Mission Locale comme ressource et référente jeunesse auprès des acteurs locaux (mise en place de conférences pour bien comprendre les problématiques de nos publics)	Intermédiaire	2026 - 2027

Organiser un temps partenarial jeunesse	
QUOI	Favoriser la concertation, la coopération et la synergie entre les acteurs du territoire œuvrant auprès des jeunes, en créant un espace de dialogue, de partage de pratiques et de co-construction de projets.
Objectif détaillé	<p>Créer une dynamique territoriale autour des enjeux jeunesse en fédérant les partenaires autour d'une vision commune.</p> <p>Partager les constats et données sur la situation des jeunes en mobilisant le rôle d'observatoire de la Mission Locale.</p> <p>Faire émerger des pistes d'actions ou de projets communs en favorisant l'émergence de réponses concertées et innovantes.</p> <p>Renforcer la visibilité et le positionnement de la Mission Locale comme acteur central de la jeunesse.</p>
QUI	Chargée de projet, équipe, partenaires
QUAND	2026 - 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les partenaires clés à mobiliser (collectivités, associations, institutions, jeunes...). • Définir une thématique centrale ou un enjeu partagé autour de la jeunesse (ex. : insertion, mobilité, engagement...). • Constituer un petit groupe de travail interne à la Mission Locale pour piloter l'organisation (logistique, contenus, invitations). • Mobiliser les partenaires en amont par une phase de consultation (sondage, échanges informels) pour recueillir leurs attentes. • Organiser l'événement dans un lieu accessible et neutre, en favorisant les échanges concrets (retours d'expérience, idées de projets). • Produire une synthèse et proposer des suites concrètes : création d'un groupe de suivi, appels à projets communs, coordination renforcée, etc.
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des liens et de la coordination entre acteurs jeunesse • Meilleure connaissance croisée des actions et des publics • Émergence de nouvelles coopérations ou projets communs • Valorisation de l'expertise de la Mission Locale et reconnaissance de son rôle d'animation territoriale • Amélioration de la lisibilité de l'offre à destination des jeunes

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• Construction progressive d'un écosystème jeunesse structuré et réactif face aux besoins du territoire |
|--|---|

Maintenir et animer un réseau actif de partenaire autour des problématiques jeunesse	
QUOI	Renforcer et structurer un réseau territorial d'acteurs engagés sur les problématiques jeunesse, pour favoriser l'échange, la coordination et l'innovation au service des jeunes.
Objectif détaillé	<p>L'action vise en premier lieu à maintenir et animer un réseau actif et engagé d'acteurs œuvrant auprès des jeunes sur le territoire.</p> <p>Cela implique de nourrir régulièrement les liens entre partenaires, de faciliter leur mobilisation autour d'enjeux communs, et de valoriser les complémentarités entre structures.</p> <p>Il s'agit de créer une dynamique collective propice à la coopération durable.</p> <p>Un deuxième objectif consiste à organiser de manière régulière des temps d'échanges thématiques ou territoriaux, permettant aux acteurs de partager leurs pratiques, de faire remonter les besoins des publics, et de construire ensemble des réponses adaptées. Ces rencontres sont également l'occasion d'identifier des leviers d'action communs et de renforcer la coordination sur le terrain.</p> <p>L'action prévoit également de proposer des interventions d'experts extérieurs, issus du monde universitaire, professionnel ou associatif, afin d'alimenter la réflexion stratégique et de faire évoluer les pratiques professionnelles. Ces apports visent à enrichir les approches, à questionner les méthodes et à favoriser l'innovation dans l'accompagnement des jeunes. Enfin, l'action a pour ambition de mettre en place des outils de veille et de capitalisation partagés, comme une newsletter partenariale, un tableau de bord thématique ou une base documentaire commune. Ces outils permettront de diffuser les informations utiles, de mutualiser les connaissances et de renforcer la culture commune entre acteurs</p>
QUI	Chargée de projet, directrice, coordinatrice territoriale, responsables de secteur, membre de l'équipe volontaire
QUAND	Fin 2025 - 2026 - 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Actualiser la cartographie des partenaires locaux • Élaborer un calendrier annuel de rencontres partenariales • Mobiliser des experts et intervenants extérieurs • Créer des outils de veille et de diffusion partagés (newsletter, base documentaire commune...) • Associer activement les partenaires à l'animation • Assurer le suivi et l'adaptation de la démarche
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Animation renforcée du réseau jeunesse local. • Diffusion régulière d'informations utiles et partagées.

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• Amélioration des pratiques par l'enrichissement mutuel et les apports d'experts.• Renforcement de la coordination et de la cohérence des actions sur le territoire.• Visibilité accrue du rôle d'animation territoriale de la Mission Locale |
|--|--|

Organiser un événement Défi Police 16-25 ans, pour l'édition 2025, autour des métiers de la Police - Version 0 en 2025

QUOI	Faire découvrir aux jeunes les métiers de la Police nationale à travers un événement immersif et citoyen, en mobilisant des partenaires institutionnels, éducatifs et locaux, pour favoriser l'orientation et la construction de projets professionnels.
Objectif détaillé	<p>L'action vise à proposer une première version test d'un événement mêlant une mise en situation concrète (scène de crime), stands d'information et échanges avec des professionnels de la sécurité, dans un cadre sécurisé et valorisant. Elle a pour ambition de susciter la curiosité des jeunes, de déconstruire certaines représentations sur les métiers de la sécurité, et d'initier une dynamique partenariale autour de l'insertion et de la citoyenneté.</p> <p>L'événement permettra également d'expérimenter un format répliquable à plus grande échelle (Version 1 prévue en 2026), tout en testant l'implication des partenaires et la logistique.</p>
QUI	Ecole de Police, Ville de Saint Malo et Mission Locale
QUAND	2025
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les jeunes via les réseaux de la Mission Locale et du Pôle Jeunesse. • Organiser l'événement autour d'ateliers concrets (scène de crime, laser shot, empreintes, stand Police) sur le site de la Cité d'Alet. • Coordonner la logistique : transports, encadrement, sécurité du site, matériel (barnums, signalétique). • Assurer la communication : visuel dédié, diffusion via les réseaux sociaux et les partenaires, inscription via la Mission Locale. • Clôturer l'événement par une séquence officielle en présence des institutions partenaires
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte concrète des métiers de la sécurité pour un public jeune souvent éloigné de ces environnements professionnels. • Renforcement du partenariat local entre acteurs de l'emploi, de la jeunesse et de la sécurité publique. • Amélioration de l'image des métiers de la Police et lutte contre les préjugés.

- Favoriser des vocations ou des parcours d'orientation vers les métiers publics de la sécurité.

Organiser un événement Défi Mer 16-25 ans, autour des métiers de la filière mer en lien avec la Route du Rhum 2026

QUOI	Valoriser la filière mer et faire découvrir la diversité de ses métiers aux jeunes du territoire, en lien avec l'événement international de la Route du Rhum, à travers une programmation annuelle ponctuée d'un temps fort à l'automne 2026.
Objectif détaillé	L'action vise à sensibiliser les jeunes aux opportunités professionnelles qu'offre le secteur maritime, souvent méconnu ou perçu comme peu accessible. Elle ambitionne de renforcer le lien entre les jeunes et leur territoire maritime, de favoriser les vocations, et de contribuer à l'orientation et à l'insertion par la découverte de métiers concrets. Le projet prévoit une programmation d'actions réparties sur l'année (ateliers, visites, rencontres professionnelles...) et un événement grand public structurant à l'automne, organisé à l'occasion de la Route du Rhum.
QUI	Chambre de Commerce et d'Industrie, Ville de Saint Malo, Manpower, acteurs économiques et associatifs locaux, Mission Locale
QUAND	2025 – 2026
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Construire une programmation annuelle avec des actions régulières : visites d'entreprises, ateliers métiers, initiations nautiques, rencontres avec des professionnels. • Mobiliser les acteurs de la filière mer dès début 2026 pour co-construire le programme et préparer le temps fort. • Organiser un événement grand public à l'automne (stands, démonstrations, rencontres professionnelles) en lien avec les festivités de la Route du Rhum. • Valoriser le projet via une communication continue : réseaux sociaux, presse locale, relais partenaires, supports jeunes. • Impliquer les jeunes dans l'organisation, la communication et le déroulé de certaines actions (via le service civique ou les projets collectifs ML).
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte et valorisation des métiers de la mer auprès des jeunes. • Meilleure orientation vers des secteurs porteurs en tension ou émergents. • Renforcement de la culture maritime locale chez les jeunes. • Dynamique partenariale renforcée autour de l'économie bleue.

- Création d'un format reproductible à chaque édition de la Route du Rhum.

Mise en place d'une Prépa Avenir Jeunes Québec	
QUOI	Permettre à un groupe de jeunes de travailler sur leur orientation et leur insertion professionnelle à travers un parcours de remobilisation, de découverte des métiers et de développement personnel, qui se conclut par un séjour de découverte au Québec.
Objectif détaillé	<p>Cette action vise à mobiliser 16 jeunes autour d'un projet collectif ambitieux mêlant accompagnement professionnel, ateliers de développement de compétences et ouverture culturelle.</p> <p>En lien avec l'association Steredenn, les jeunes suivront un programme structuré permettant de clarifier leur projet d'avenir (emploi, formation, engagement) tout en se préparant à un voyage au Québec, centré sur la découverte du monde professionnel, des entreprises et des opportunités à l'international.</p> <p>L'expérience vise aussi à renforcer la confiance en soi, la mobilité, l'autonomie et l'esprit d'initiative, leviers essentiels à l'insertion durable.</p>
QUI	Mission Locale du Pays de Saint Malo, Association Steredenn et Association Jeunes à Travers le Monde (JTM)
QUAND	2025 – 2026
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Cadrage du projet avec les partenaires En amont, un temps de co-construction est organisé entre la Mission Locale et l'association Steredenn pour définir les objectifs pédagogiques, les modalités d'accompagnement, le calendrier et les responsabilités de chacun (animation, suivi, logistique, communication...). • Un budget prévisionnel est élaboré intégrant les coûts pédagogiques, de transport, d'hébergement, d'assurance et de coordination. • Repérage et mobilisation des jeunes La Mission Locale mobilise ses équipes pour repérer des jeunes motivés et disponibles, via les conseillers, les dispositifs d'accompagnement, les partenaires sociaux et éducatifs. Une phase d'information collective puis d'entretiens individuels permettra de constituer un groupe cohérent de 16 jeunes. • Des critères d'engagement (disponibilité, projet à clarifier, motivation pour l'international) sont précisés en amont.

	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement d'un parcours collectif structuré Le programme est construit sur plusieurs mois, sous forme d'ateliers hebdomadaires ou bi-hebdomadaires animés par Steredenn, en lien avec les conseillers ML : <ul style="list-style-type: none"> – Connaissance de soi, orientation, projet professionnel – Travail sur les compétences transversales (communication, autonomie, esprit d'initiative...) – Activités citoyennes et culturelles, cohésion de groupe – Préparation spécifique au voyage (logistique, interculturalité, découverte du Québec et de son économie) • Préparation du séjour à l'international Steredenn pilote la coordination avec les partenaires québécois pour construire un programme de visites et de rencontres (entreprises, centres de formation, structures jeunesse...) La Mission Locale accompagne les démarches administratives (passeports, autorisations, assurances, santé, etc.). Des points réguliers sont organisés avec les familles, les partenaires et les jeunes pour assurer la transparence et sécuriser le départ. • Encadrement, animation et suivi du séjour Deux encadrants référents (ML+ Steredenn) accompagnent les jeunes durant le séjour. Un carnet de bord est proposé aux jeunes pour documenter leur expérience et faciliter la valorisation post-séjour. • Capitalisation et valorisation À leur retour, les jeunes participent à un temps de restitution (événement local ou temps en petit groupe) avec la création de supports de valorisation (vidéo, témoignages, livret, présentation à d'autres jeunes). La Mission Locale valorise le séjour dans le cadre du parcours d'insertion : CV, entretiens, orientation
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure projection des jeunes dans un parcours d'insertion ou de formation. • Développement de compétences clés : autonomie, mobilité, capacité à se projeter. • Ouverture culturelle et internationale favorisant la confiance en soi et la curiosité. • Création de vocations ou d'envies nouvelles liées à la découverte de métiers ou de secteurs. • Renforcement des partenariats éducatifs, économiques et institutionnels entre territoires (France/Québec). • Expérience valorisable dans le CV et les entretiens professionnels

Consolider la collecte et l'analyse des données jeunesse sur les territoires	
QUOI	Renforcer la fonction d'observatoire de la Mission Locale afin de mieux comprendre, documenter et partager les réalités vécues par les jeunes du territoire, en lien avec les axes du projet stratégique, et dans une logique de co-construction avec les partenaires locaux.
Objectif détaillé	<p>Cette action vise à structurer une démarche d'observation jeunesse pérenne et utile au pilotage territorial, en s'appuyant sur les données quantitatives et qualitatives produites par la Mission Locale et ses partenaires.</p> <p>Elle prévoit dans un premier temps la mise en place d'un groupe de travail interne, chargé d'identifier les priorités d'observation pour les deux années à venir, les indicateurs clés à suivre, et les outils à mobiliser.</p> <p>Ce groupe sera ensuite décliné à l'échelle locale avec la création de groupes partenariaux par territoire, permettant d'enrichir les analyses avec des données de terrain et une lecture croisée.</p> <p>Un "collector" jeunesse sera conçu avec l'appui des étudiants d'Askoria : ce support de veille et de valorisation de données présentera, de manière attractive et lisible, les enjeux et évolutions liés à la jeunesse locale, à destination des professionnels, des élus et du grand public.</p>
QUI	La Direction et Le Référent Labellisation
QUAND	2026 - 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration en interne Lancement d'un groupe de travail transversal composé de salariés de la Mission Locale pour définir les priorités d'observation, les thématiques clés (emploi, santé, formation, logement, mobilité, engagement...), les données disponibles et les besoins en outils. Ce GT produit une première feuille de route des travaux d'observation sur deux ans. • Partenariat avec Askoria Formalisation d'un partenariat pédagogique avec un groupe d'étudiants d'Askoria : cadrage du projet, définition du livrable attendu (format du collector), accompagnement méthodologique par la ML, enquêtes de terrain (entretiens, portraits, données statistiques locales), mise en forme graphique.

	<p>Le collecteur pourra inclure des infographies, témoignages jeunes, analyses territoriales, cartographies, chiffres-clés, pour un rendu accessible et pertinent.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation territoriale Mise en place de groupes d'observation locaux, regroupant les partenaires jeunesse par bassin de vie. Ces groupes pourront commenter les données, faire remonter leurs observations, compléter le diagnostic, partager des signaux faibles. Ils contribuent à enrichir le collecteur et à faire circuler les résultats. • Diffusion et valorisation Organisation d'un temps de présentation publique du collecteur (réunion partenariale, conférence, support en ligne). Envoi ciblé aux institutions, élus, services jeunesse. Intégration dans les documents cadres (feuille de route jeunesse, appels à projets, préconisations...). <p>Prévision d'une mise à jour annuelle ou tous les 18 mois</p>
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance partagée des réalités jeunesse locales. • Outil structurant pour l'aide à la décision des acteurs publics. • Valorisation du rôle d'expertise de la Mission Locale. • Implication d'acteurs jeunesse dans une logique de co-observation. • Développement de supports innovants et attractifs (collecteur) au service des territoires. • Expérience professionnalisante pour les étudiants d'Askoria et ancrage territorial renforcé.

Positionner la Mission Locale comme ressource et référente jeunesse auprès des acteurs locaux	
QUOI	Affirmer la Mission Locale comme un acteur ressource de référence sur les questions jeunesse, en accompagnant les partenaires dans leurs projets, en diffusant les bonnes pratiques et en participant à la professionnalisation des acteurs locaux.
Objectif détaillé	L'action vise à mieux faire reconnaître la Mission Locale comme une structure experte sur les questions de jeunesse et d'insertion, au service du territoire. Elle repose sur une logique d'ouverture et de mise en réseau : il s'agit de soutenir les porteurs de projets jeunesse, de partager les méthodologies éprouvées par la Mission Locale, et de créer des espaces de montée en compétences collectives (formations, ateliers, échanges de pratiques). La démarche intègre également la valorisation des expertises internes (conseillers, chargés de mission, observatoire, projets expérimentaux), dans une optique de diffusion et de transfert.
QUI	La Direction et le Référent Labellisation
QUAND	2026 - 2027
COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> Formaliser une "offre ressource" de la Mission Locale : Élaborer un document de présentation des domaines d'expertise de la ML (diagnostic jeunesse, insertion, méthodologie de projet, animation territoriale, mobilisation des jeunes...) et des modalités d'appui possibles : conseil, intervention ponctuelle, co-construction de projet, animation de démarches collectives. Accompagner les partenaires dans leurs projets jeunesse : Sur sollicitation, proposer un accompagnement méthodologique sur la structuration, la mise en œuvre ou l'évaluation de projets jeunesse (dispositifs européens, projets sport-insertion, dispositifs locaux...). Cet appui pourra être assuré par des référents internes ou en binôme avec les directions de projet. Organiser des temps de professionnalisation et d'échanges de pratiques : Proposer 2 à 3 temps par an (en présentiel ou visio) à destination des partenaires locaux pour approfondir des thématiques clés : engagement des jeunes, accès aux droits, accompagnement global, lien école-insertion... Ces temps pourront intégrer des interventions d'experts, témoignages de terrain, ateliers participatifs, et servir de lieu de mutualisation. Valoriser les expertises internes et les bonnes pratiques : Créer une collection de fiches ou de supports valorisant les pratiques réussies portées par la Mission Locale (ex. : accompagnement vers la mobilité, actions santé, parcours collectifs innovants). Diffuser ces ressources auprès des partenaires, via un espace dédié ou lors des temps collectifs.

	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une veille active sur les dispositifs et outils utiles au réseau : Proposer un fil d'info ou une newsletter à destination des professionnels jeunesse du territoire, intégrant des ressources, appels à projets, dispositifs nationaux et retours d'expérience.
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance renforcée de la Mission Locale comme structure d'expertise sur la jeunesse. Amélioration de la qualité des projets menés localement avec ou pour les jeunes. Meilleure coordination entre acteurs et montée en compétence collective. Valorisation du savoir-faire de l'équipe et capitalisation des pratiques réussies. Diffusion d'une culture commune de l'accompagnement jeunesse sur le territoire.

GLOSSAIRE

ANPE : Agence Nationale pour l'Emploi
ARMLB : Association Régionale des Missions Locales de Bretagne
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CEJ : Contrat d'Engagement Jeune
CIVIS : Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
CPS : Compétences Psychosociales
EPCI : Établissements Publics de Coopération Intercommunale
FFOM : Forces Faiblesses Opportunités Menaces
FSB :
FSE : Fonds de solidarité Européen
GJ : Garantie Jeunes
JTM : Jeunes à Travers le Monde
MAPPI : Méthode d'Accompagnement et de Pilotage des Parcours
OBF : Obligation de Formation
PACEA : Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi
PAEJ : Point Accueil Écoute Jeune
PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
RSA : Revenu de Solidarité Actif
SNBSM : Société Nautique de la Baie de Saint-Malo
USSM : Union Sportive de Saint-Malo
ZFRR : Zones France Ruralités Revitalisation